

Rapport sur le préavis municipal no 06/2026 relatif à l'achat d'une nouvelle balayeuse pour le service de la voirie.

La commission composée de : Meyland Catherine (par message), Ansermier Yann et Christophe Mayor, rapporteur, s'est réunie le 15 septembre 2026 au bureau communal.

Nous remercions Mr. Claude Jäggi, Municipal responsable, pour les renseignements fournis à cette occasion.

Base de travail : préavis municipal no 06/2026 qui a répondu à bon nombre de questions que nous nous posions.

Un grand bravo pour ce préavis complet avec la recherche d'alternatives diverses comme :

La réparation ou le remplacement du véhicule en neuf ou d'occasion, la sous-traitance avec réponses argumentées dans ce préavis.

Il est clair que Fr. 137'000.- même avec la participation de la Commune de Corcelles à hauteur de 40%, représente un bel investissement.

Mais tout en restant réaliste, un remplacement nous paraît la meilleure solution vu que les offres de véhicules d'occasions sont quasi inexistantes.

De notre côté l'achat étant pas encore conclu, et vu que nous sommes les clients, une petite remise supplémentaire serait la bienvenue, vu qu'aucune reprise de l'ancien véhicule ne pourra baisser le prix d'achat, même avec les 20% de rabais déjà octroyés pour l'ancienne balayeuse, une solution de vente pour l'export ou futur vide-grenier serait à envisager.

Encore bravo pour ce préavis complet.

Conclusion :

Vu qu'aucun article proposé par la Municipalité n'a été modifié, la commission vous recommande d'accepter le présent préavis pour l'achat de la nouvelle balayeuse thermique à Fr. 137'000.-, au lieu d'une électrique à Fr. 260'000.- pour autant que la commune de Corcelles participe à hauteur de 40% à l'achat.

Pour la commission :

Meyland Catherine



Ansermier Yann



Mayor Christophe

